

Image not found or type unknown



Ma femme a fait des credits sans ma signature

Par **frederic24**, le **12/04/2012 à 05:37**

Bonjour, ma femme a fait des prêts à des différents organismes depuis environ 5 ans ainsi qu'un prêt à ma banque derrière mon dos et sans ma signature pour un montant total de 115000 euros. L'argent n'a pas servi à l'éducation de mes enfants ni au confort du ménage. Je ne sais pas ce qu'elle en a fait. Dois-je payer ces dettes ? Cordialement

Par **Marion2**, le **12/04/2012 à 09:11**

Bonjour, Oui, vous êtes également responsable des dettes effectuées par votre épouse pendant le mariage. Cdt